

**Occitanie, Greffe CRC, Notifications**

---

**De:** [REDACTED]  
**Envoyé:** mercredi 18 mai 2022 11:14  
**À:** Occitanie, Greffe CRC, Notifications  
**Objet:** contrôle des comptes de la Communauté de Communes Trie/Magnoac par la Chambre Régionale des Comptes

**Indicateur de suivi:** Assurer un suivi  
**État de l'indicateur:** Terminé

**Catégories:** MRA

\*\*\* ATTENTION : ce courriel ne provient pas des JF, traitez-le avec prudence \*\*\*

Madame la Présidente,

Au terme du rapport d'observation définitif de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de la Communauté de Communes Trie/Magnoac ,je m'associe à la prise en considération des différentes remarques, et à la mise en oeuvre des améliorations à apporter dans le mode de gestion de notre structure.Le recrutement de personnel qualifié (Cadres A) effectué,ainsi qu'une meilleure coordination entre les deux sites historiques prennent en compte vos remarques .Ce regroupement de deux collectivités différentes de part leurs géographie ,leur histoire en matière de développement local et de portage de projets dans le cadre de l'intercommunalité nous ont amené à vivre des moments compliqués ,mais qui maintenant sont apaisés .

En ce qui concerne les dossiers relevant de la sécurisation des services de soins dans ce bassin de vie du Magnoac (Création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Magnoac qui avait un impact sur des Communes du Gers et de la Hautes Garonne ) nous pouvons dire que nous étions pionniers en la matière et dans les premières du genre au niveau National .

Partenariat avec les hôpitaux de Lannemezan ,mise en place de la télé-médecine ....conventionnement avec ceux-ci pour les sorties d'hospitalisation pour les interventions en ambulatoire ...Ce projet et ces réalisations inaugurées en 2007 par le Ministre en charge des MSP, Mr Michel Mercier .C'est aussi la raison pour laquelle la Communauté de Communes du Magnoac avait racheté la résidence des Soeurs qui géraient anciennement la Maison de retraite ,reprise depuis par l'ANRAS ,pour en faire une résidence Hôtelière multifonction.

A savoir l'accueil de personnes en difficultés passagères pour des raison de santé ,les sorties d'hospitalisation en ambulatoire avec le plateaux Chirurgical de Lannemezan ,l'accueil d'aidants épuisés et qui avaient besoin d'un sas de repos passager ,et éventuellement en fonction des disponibilités des personnes à la recherche d'hébergement touristique ,ou l'offre était quasiment nulle dans le Magnoac .J'ajoute que la restauration de l'immeuble a été réalisée en régie par les employés de notre intercommunalité .L'ensemble de ce projet global autour de la prise en charge de la santé de nos concitoyens avait été labellisé par les différents Ministères compétents " Pôle d'Excellence". Tout cela dans un esprit militant pour apporter des réponses de qualité en terme de services de santé ... hélas presque vingt ans après on ne peut que déplorer que de part le manque de professionnels santé les problèmes perdurent tout de même ...

Voilà ce que je souhaitais apporter comme précisions à votre rapport .

En tant qu'élue Maire depuis 1977 ,sans aucune interruption ,en militant pour une ruralité attractive,et porteuse d'avenir ,au moment où le réchauffement climatique devient plus qu'une urgence constatée ,nos espace ruraux sont des espaces d'aménagement du territoire d'où va émerger des réponses en énergies renouvelables et en nouveaux modes de productions et de résidence .Les solidarités entre toutes les communes est un bien précieux pour prendre ce virage plus que périlleux.

Bernard Verdier